

## **Apave Certification noue un partenariat avec le label LONGTIME® pour lutter contre l'obsolescence prématurée de produits**

*Apave Certification, filiale d'Apave, entreprise référente dans la maîtrise des risques techniques, humains et environnementaux, et LONGTIME®, premier label européen des produits conçus pour durer, annoncent un partenariat visant à lutter contre l'obsolescence prématurée des produits manufacturés couvrant une large gamme de biens de consommation, de la trottinette électrique à la perceuse, en passant par la machine à café ou le smartphone.*

*44% des produits qui tombent en panne ne sont pas réparés\*. Pour y remédier, LONGTIME®, répond à la fois aux besoins des consommateurs soucieux de sortir du tout jetable et de lutter contre les gaspillages, et aux démarches volontaires de fabricants soucieux de produire durablement.*

**Le label LONGTIME® couvre trois dimensions de la durabilité : conception robuste, réparabilité, SAV et garanties.**

Le label vérifie que le produit :

- est conçu pour durer dans le temps (Exemple : technologie non-éprouvée. Le constructeur renseigne la part de technologie non-éprouvée de son produit. Il doit fournir les moyens mis en oeuvre pour garantir sa fiabilité ou assurer que l'utilisation normale du produit ne dépend pas de cette technologie),
- remplit les conditions de réparabilité et de SAV (Exemple : batteries. Le constructeur justifie d'une solution pour le remplacement des batteries des appareils à fonctionnement autonome en accord avec l'annexe sectorielle). Pour résumer, il faut que le produit soit facilement réparable avec des pièces détachées disponibles facilement, durablement, et à un coût pertinent,
- offre des garanties légales de conformité et de présomption du défaut d'antériorité supérieures ou égales à 2 ans (Exemple : exclusions de garantie. Les exclusions de garantie ne doivent pas être abusives au regard des conditions d'utilisation normale du produit. Elles seront définies en annexe sectorielle).

Le label LONGTIME® s'applique à une large gamme de produits manufacturés : appareils domestiques, électroniques, ameublement, maroquinerie, matériels de loisirs, matériels professionnels... (hors automobile, produits textiles, alimentaires, cosmétiques et chimiques).

### **Consommateurs et producteurs : même combat !**

Le label répond à un vrai besoin : 92% des consommateurs souhaitent une information sur la durée de vie des produits\*\*. En moyenne, 56% de ventes en plus sont générés sur un produit à durée de vie allongée\*\*.

LONGTIME® est un élément fédérateur entre consommateurs et fabricants. Son avantage est multiple : il guide les consommateurs vers des produits durables, réparables. Il permet aux fabricants de valoriser la qualité de leurs produits ; il incite également à l'innovation et à l'amélioration continue des processus qualité. Il contribue à la préservation des ressources de la planète.

### **Un label engagé en faveur d'une consommation et d'une production plus durables**

Alors que le gouvernement a lancé les travaux d'élaboration d'un indice de réparabilité concernant les produits électroniques et électroménagers et dont l'affichage sera rendu obligatoire à compter de janvier 2020; alors que le CESE (Comité Economique et Social Européen) a remis, en janvier 2019, un rapport intitulé « Pour une consommation plus durable », le label LONGTIME® intègre les enjeux du développement durable et encourage la sortie de l'ère du tout jetable, la réduction des gaspillages, la diminution des déchets prématurés... Il s'agit de promouvoir le « consommer différemment pour produire différemment », autrement dit, de favoriser une consommation durable pour une production durable.



C'est un label qui promeut l'économie circulaire et qui a reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Le label LONGTIME® est la propriété de l'entreprise coopérative Ethikis, acteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

### **Attribution impartiale du label par une tierce partie indépendante, Apave Certification**

Le label LONGTIME® repose sur un référentiel de 40 critères, fruit de 2 ans de recherche et de consultation de fabricants, réparateurs, associations de consommateurs, associations environnementales.

Apave Certification, entreprise tierce partie indépendante, filiale du Groupe Apave, réalise une évaluation de conformité à ce référentiel en s'appuyant sur un audit. Au regard de ce rapport d'audit, une décision de labellisation est prononcée. Cette labellisation est valable 3 ans. A l'échéance de ces 3 ans, une évaluation de surveillance est programmée avec l'entreprise labellisée pour vérifier que les exigences du référentiel LONGTIME® sont bien respectées.

Patrice Labrousse, directeur d'Apave Certification, précise : « *Apave Certification apporte à la démarche de labellisation LONGTIME®, sa qualité de tierce partie indépendante, garantissant ainsi une totale impartialité dans le processus d'évaluation. Si nous délivrons l'attestation de labellisation à un produit, vous avez la certitude que ce produit est fabriqué pour une utilisation à long terme. Nous sommes doublement fiers : fiers de la confiance portée à notre organisme par LONGTIME®, fiers d'être aux côtés de fabricants engagés dans une production durable et dans la lutte contre les gaspillages.* »

Elsa Lomont, co-fondatrice du label LONGTIME®, explique : « *La signature d'un premier partenariat avec un organisme de certification reconnu comme Apave Certification est une étape importante dans le déploiement du label LONGTIME®. Nous tenions à associer notre cahier des charges à une évaluation impartiale des produits. C'est pour nous le moyen de garantir la fiabilité et l'indépendance de notre label, auprès des fabricants comme auprès des consommateurs.* »

#### **Pour en savoir plus :**

[www.longtimelabel.com](http://www.longtimelabel.com)

[www.apave-certification.com](http://www.apave-certification.com)

[www.apave.com](http://www.apave.com)

\* Etude ADEME sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques (juillet 2012)

\*\*Etude du CESE sur les effets de l'affichage de la durée d'utilisation des produits (mars 2016)

#### **Contacts presse :**

##### **Pour Apave Certification**

Agence Brunswick

Hugues Boëton, Sofia Norten

apave@brunswickgroup.com – 01 53 96 83 83

##### **Pour Longtime :**

Elsa Lomont, co-fondatrice – elsa@ethikis.com - 06 80 70 70 91